

qui siège parmi nous. Nul ne saurait mettre en doute son intelligence.

Je répète que dès qu'on se met à parler de la liberté d'expression à propos de Radio-Canada, on se fait dire, comme l'a soutenu l'honorable député de Burnaby-Coquitlam, qu'il ne saurait y avoir là de censure ni de mesures disciplinaires à exercer, même si la Société commet des bêtises. Cette institution intouchable, ce trésor inutile, doit être mis à sa place et au pas. Je vous dis que le rapport O'Leary a quelque chose à voir dans toute cette affaire de Radio-Canada. La Société veut 87 millions de dollars, et on se pose des questions. Qu'est-il advenu du rapport O'Leary? Qu'est-ce qu'on en a fait? Et que compte-t-on faire pour nos magazines en détresse? Les revues et journaux subissent des pertes, parce que la radio et la télévision leur enlèvent des millions de dollars de recettes provenant de la publicité. On dit que les magazines américains comme *Reader's Digest* et le *Time* détruisent l'édition canadienne. Ce ne sont pas ces revues qui ruinent l'édition canadienne. C'est le réseau de radio et de télévision de la Société Radio-Canada, grâce à sa subvention du gouvernement qui atteint \$87,644,900. Les taux de publicité qui sont établis par un organisme qui touche une subvention de l'État de \$87,644,900 n'ont aucun rapport avec le prix de revient réel. Les stations privées de télévision doivent fixer des taux qui ne sont pas trop différents de ceux de Radio-Canada. Il faut que les journaux et revues du Canada établissent des taux qui puissent concurrencer ceux de Radio-Canada, à qui on accorde une subvention, et les taux compensatoires de la télévision privée. Je peux vous dire pourquoi nos journaux et revues sont en détresse. Cela dépend de la subvention de \$87,644,900 que le Parlement accorde à Radio-Canada. Cette société ne devrait pas leur faire concurrence.

**M. le président:** A l'ordre! Je m'excuse d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est épuisé.

**L'hon. M. Nowlan:** Monsieur le président, l'honorable député a prononcé un magnifique discours au sujet des joueurs de soccer en Angleterre et ceux qui jouent aux billes au Canada. Nous voulons qu'il sache que nous le trouvons magnifique, car nous voulons l'entendre nous dire ce qu'il pense au sujet de Radio-Canada qui a fait de CJBC un poste français.

**M. le président:** La Chambre consent-elle unanimement à ce que l'honorable député continue?

**Des voix:** D'accord!

**M. Nesbitt:** Monsieur le président...

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, j'espérais qu'on accorderait plus de temps à l'honorable député, car il n'a pas parlé souvent durant la session.

**L'hon. M. Churchill:** Nous voulons qu'il continue.

**M. Howard:** Au sujet de la dernière observation du secrétaire d'État, je voudrais signaler que nous ne voulons plus entendre d'autres stupidités de sa part lorsque d'autres députés participent au débat.

**M. Nesbitt:** Je voulais laisser la parole au député d'York-Humber si le comité y consentait à l'unanimité. Toutefois, je crois que le groupe à ma gauche s'y oppose.

**Des voix:** Non!

**L'hon. M. Pickersgill:** Je n'ai entendu aucune objection.

**M. Cowan:** Je veux remercier les membres du comité de leur indulgence. Je comprends l'intérêt qu'ils portent à mes paroles et cela me fait croire qu'ils auraient aimé m'entendre quelques fois au cours des huit derniers mois qu'a duré la session. Toutefois, nous n'avons pas eu l'occasion de discuter des questions intéressantes Radio-Canada. Nous en sommes maintenant au 21 décembre et tous veulent retourner chez eux pour la Noël. Il y a encore quelques députés à la Chambre—suffisamment pour qu'il y ait quorum—mais nous voulons être dans nos familles pour Noël, afin de célébrer la naissance du Christ. Combien d'entre vous se sont arrêtés à penser que trois jours après la naissance du Christ, certaines Églises commémorent le massacre des Innocents? On nous demande ici d'adopter un crédit de \$87,644,900. Pour les contribuables, cela représente sûrement le massacre des Innocents.

Si la Société Radio-Canada abandonnait ses réseaux, les contribuables n'auraient pas à assumer un tel fardeau. Elle pourrait alors louer ses stations à des entreprises privées et leur fournir des émissions ainsi qu'aux cinémas et aux établissements de retransmission par câble. J'estime qu'on devrait tenir une enquête sur la Société Radio-Canada afin de lui faire comprendre que ceux qui paient la note ont le droit de dicter sa ligne de conduite, étant donné surtout que l'on en est rendu à télédiffuser des événements sportifs, en circuit fermé, dans des salles de cinéma et dans d'autres endroits du même genre.

Je voudrais en savoir plus long à ce sujet. Celui qui, déjà, était comptable de la Société Radio-Canada à la Chambre, est ici actuellement. Lorsqu'il avait été nommé à ce poste important, il avait déclaré qu'il n'avait même pas de téléviseur. Je m'en souviens, car j'avais